



LESI

LIVRET POUR L'ENTRETIEN EN SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail (CFST)

Le **L**ivret pour l'**E**ntretien en **S**écurité des **I**nstallations **LESI** indique les étapes nécessaires pour reconnaître les dangers particuliers de la maintenance et mettre en oeuvre les mesures appropriées.

Aucun accident lors des travaux de maintenance !

Considérer les dangers

**Planification
soignée**

**Exécution
consciencieuse**

=

**travailler
en sécurité !**

Tout le monde y gagne !

Les cinq étapes

- | | |
|---|---|
| 1. Planifier | Rassembler les informations, identifier les dangers, prendre les mesures de protection, former les opérateurs |
| 2. Sécuriser | Sécuriser l'installation, l'environnement et les accès à la zone de travail |
| 3. Equipements appropriés | Outils, vêtements de protection, équipements de protection individuelle |
| 4. Exécution conforme au plan établi | Procéder comme prévu, ne pas improviser ! |
| 5. Contrôle final | Installation sûre et opérationnelle, pas de nouveau danger ?
Restitution à l'exploitant |

Déroulement du travail discuté avec les opérateurs ?

Planification soignée

Organisation du travail

- ☑ Identification des dangers faite par l'entreprise ?
- ☑ Rôles et compétences définis avec précision ?
- ☑ Planification établie par écrit ?
- ☑ Disposons-nous des connaissances et compétences nécessaires ?
- ☑ Disposons-nous des équipements/outils appropriés ?
- ☑ Avons-nous organisé l'entretien des équipements/outils ?
- ☑ Disposons-nous des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés ?

Livraison de machines sûres par le fabricant ?

Planification soignée

Machines sûres ?

- ☑ Déclaration de conformité CE établie par le fabricant ?
- ☑ Instructions de service en français ?
- ☑ La maintenance est-elle expliquée et décrite ?
- ☑ Schémas électrique, pneumatique, hydraulique à disposition ?
- ☑ Dangers résiduels décrits ? (p. ex. énergies accumulées)
- ☑ Installations munies d'un interrupteur de sécurité ou de maintenance ?

Identifier les dangers et prendre les mesures de protection

Considérer les dangers

Dangers mécaniques

- ▶ éléments non protégés en mouvement
- ▶ éléments comportant des surfaces dangereuses
- ▶ moyens de transport ou équipements de travail en mouvement
- ▶ éléments non contrôlés en mouvement
- ▶ chute d'objets
- ▶ fluides sous pression

Dangers de chute

- ▶ hauteur de travail
- ▶ ouvertures dans les sols
- ▶ marches
- ▶ surfaces glissantes
- ▶ désordre
- ▶ conditions de visibilité

Considérer les dangers

Dangers électriques

- ▶ éléments sous tension
- ▶ phénomènes électrostatiques
- ▶ courts-circuits, surcharges, arcs électriques

Substances nocives (chimiques / biologiques)

- ▶ gaz, vapeurs
- ▶ liquides, aérosols
- ▶ solides

Substances inflammables ou explosives

- ▶ liquides, poussières, gaz, solides
- ▶ atmosphère explosive
- ▶ explosifs
- ▶ sources d'inflammation

Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur

- ▶ posture imposée
- ▶ mouvement pénible
- ▶ levage et manutention d'objets lourds
- ▶ activités répétitives
- ▶ vibrations, bruit, chaleur, froid

Ma protection personnelle

Exécution consciencieuse

Organisation du travail assurée sur place ?

- Travailler sans dérangement ?
- Equipements en ordre, en bon état ?
- Déroulement du travail connu ?
- Site clairement signalé et barré ?
- Aération assurée ?
- Aménagement d'une zone de dépôt ?
- Attentif et en forme ?
- Issues de secours connues ?
- Premiers secours à disposition ?

Travailler en sécurité

Exécution consciencieuse

Machines et installations

- ☑ Machine/installation débranchée et assurée par un cadenas personnel ?
- ☑ Energies accumulées dans l'installation sous contrôle ?
- ☑ Objets en hauteur sécurisés contre les chutes ?
- ☑ Dispositifs de protection installés ?
- ☑ Dispositifs pour fonctionnement particulier (touche de confirmation / d'accès) disponibles ?

Important

Considérer les dangers

Dangers de chute

- ☑ Hauteur de travail : échelles, rampes, plateformes-élévatrices, accès fixes, points d'ancrage contre les chutes disponibles ?
- ☑ Ouvertures au sol recouvertes ? Garde-corps montés ?
- ☑ Marches suffisamment signalées ? Main courante disponible ?
- ☑ Surfaces glissantes rendues antidérapantes ?
Sols mouillés signalés ?
- ☑ Désordre : pas de câbles et d'objets traînant au sol ?
- ☑ Conditions de visibilité : éclairage suffisant ?

Substances dangereuses

- ☑ Locaux suffisamment aérés ?
- ☑ EPI nécessaires et appareils de protection respiratoire : disponibles et utilisés ?
- ☑ Fiches de données de sécurité (FDS) disponibles et connues ?
- ☑ Douches oculaires : disponibles ?

Dangers d'incendie et d'explosion

- ☑ Liquides, gaz inflammables, poussières et autres combustibles : éloignés de la zone de travail ?
- ☑ Zones explosives clarifiées avec la direction d'exploitation ?
- ☑ Zone de travail : suffisamment aérée ?
- ☑ Autorisation de soudage : disponible ?

Travail planifié

- ☑ Equipements de travail, outils, EPI, vêtements de protection : appropriés et utilisés ?
- ☑ Travaux de maintenance : exécutés selon la planification ?
- ☑ Aucune mise en danger d'une tierce personne durant le travail ?

Contrôle final

- ☑ Aucun matériel et personne dans les zones dangereuses ?
- ☑ Dispositifs de protection : à nouveau tous opérationnels ?
- ☑ Travaux restant à faire : décrits dans un procès-verbal ?
- ☑ Installation rendue sûre à l'exploitant ?
Connaît-il toutes les modifications effectuées ?

Employeur et travailleur sont responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé

Exécution consciencieuse

STOP !

- ☑ Connaissances et compétences nécessaires à disposition ?
- ☑ Equipements de travail appropriés et équipements de protection individuelle prêts à l'usage ?
- ☑ Sommes-nous en bonne forme et en bonne santé ?
- ☑ Installation débranchée en toute sécurité et énergie accumulée sécurisée ?
- ☑ Avons-nous planifié suffisamment de temps ?
- ☑ Moi et les autres personnes dans le voisinage ne sont pas exposés à un risque élevé ?

Pouvons-nous répondre par un oui à toutes les questions ?

.... sinon STOP ! Arrêtons-nous !

Supprimons les défaillances ou appelons le supérieur hiérarchique !

Informations supplémentaires

Listes de contrôle et feuillets de la CFST et de la Suva

<http://www.cfst.admin.ch>

<http://www.suva.ch/waswo-f>

Huit règles vitales pour la maintenance

Dépliant: Suva 84040.f; support pédagogique: Suva 88813.f

Vidéo d'instruction «Napo dans ... Attention Maintenance !»

<http://www.napofilm.net/fr/napos-films>

Indication des sources

Connaissez-vous le potentiel des phénomènes dangereux dans votre entreprise ? Suva 66105.f

Détermination des dangers et planification des mesures dans les petites entreprises. Suva 66089.f

Campagne européenne pour une «Maintenance sûre»



Lieux de travail sains

Bon pour vous. Bon pour les affaires.

une campagne européenne pour des travaux de maintenance plus sûrs



ATTESTATION DE PARTICIPATION

a suivi le cours **Maintenance sûre**

Lieu et date du cours : _____

Responsable et nom de l'entreprise du cours : _____

Initié par Focal Point Suisse
sous la direction
du SECO



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Financé par CFST



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail (CFST)**

Organisateur NSBIV SA



Organisations participantes Union suisse des arts et métiers (USAM), Union syndicale suisse (USS)
Association intercantonale pour la protection des travailleurs (AIPT),
fmpro association suisse du facility management et de la maintenance,
Suva

Référence CFST: 6070.f
(Sur internet: www.cfst.ch > Service des commandes)

1ère édition: 10.2011